

FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY
ATD QUART MONDE LA RÉUNION
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE
ASSOCIATION ANDRE MICARD

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY
ATD QUART MONDE LA RÉUNION
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE
ASSOCIATION ANDRE MICARD

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES COMBINÉS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes combinés ATD QUART MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine des entités combinées à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

« Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le Groupe Associatif ATD Quart Monde, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources (CER) combiné et du compte de résultat par origine et par destination (CROD) combiné décrites dans le point 5 de l'annexe sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées. »

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le Groupe Associatif ATD Quart Monde, nous avons vérifié que les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Vérification des documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes combinés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la Direction de l'entité combinante d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la Direction de l'entité combinante d'évaluer la capacité du Groupe Associatif ATD Quart Monde à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes combinés ont été arrêtés par l'entité combinante.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes combinés ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du Groupe Associatif ATD Quart Monde.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupe associatif à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

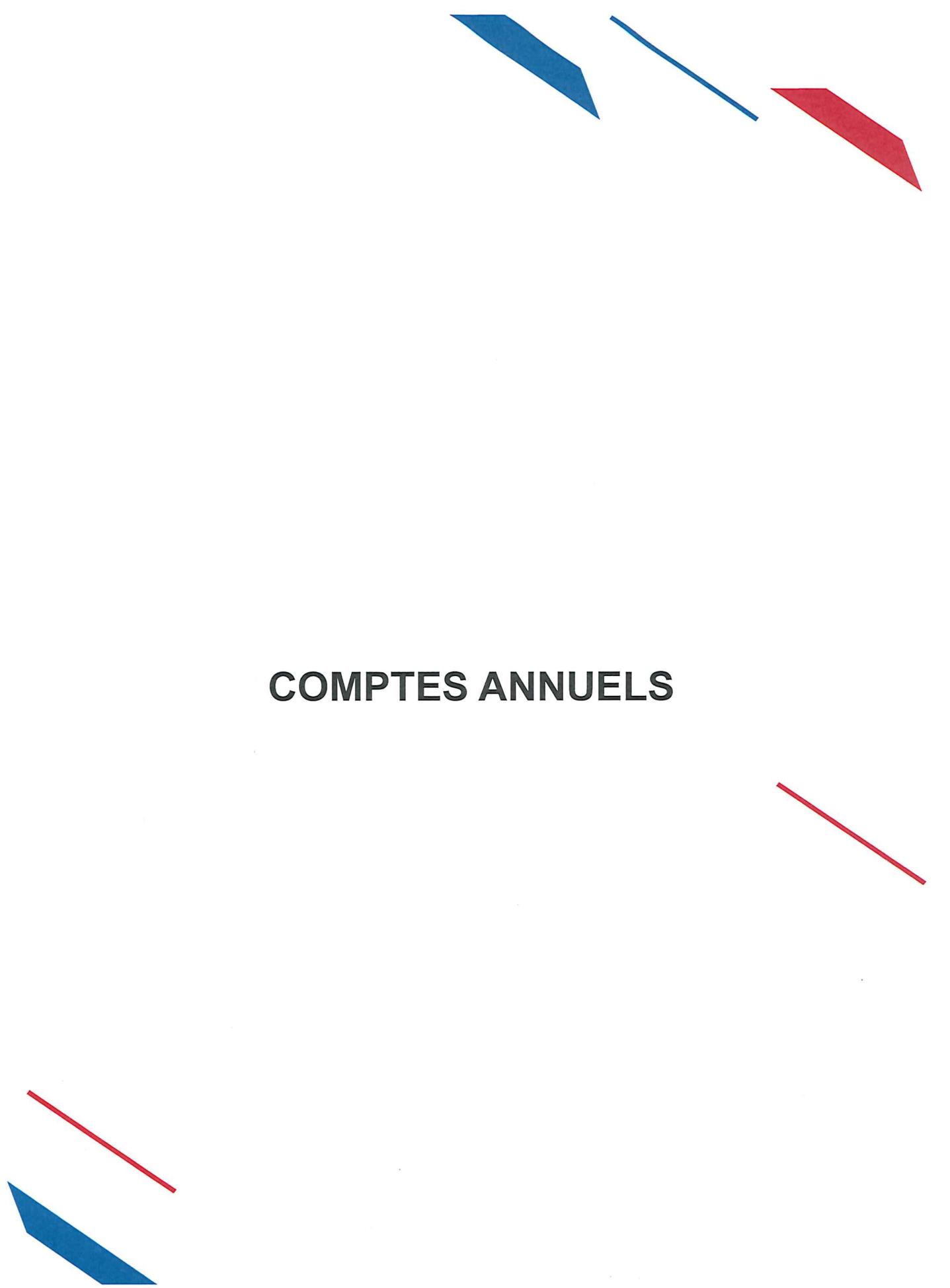
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 12 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Cécile LE BAGOUSSE
Commissaire aux Comptes





COMPTES ANNUELS

BILAN COMBINE 2022

ACTIF		2022			2021
		Brut	Amortissements & Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles :	395 623	352 961	42 662	12 836
	Frais d'établissement	0	0	0	0
	Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
	Logiciels, droits & valeurs similaires	377 710	335 048	42 662	12 578
					0
	Autres immobilisations incorporelles	17 913	17 913	0	258
	Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles :	36 410 046	18 778 373	17 631 673	17 648 932
	Terrains	2 533 408	0	2 533 408	2 403 408
	Constructions	30 076 293	16 633 934	13 442 359	13 764 303
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	258 207	250 146	8 061	13 149
	Agencements, aménagements divers	1 483 206	1 289 945	193 261	169 322
	Autres immobilisations corporelles	755 553	604 348	151 205	181 078
	Immobilisations corporelles en cours	5 045	0	5 045	9 800
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 298 335	0	1 298 335	1 107 873
	Immobilisations financières (1) :	56 343	2 631	53 712	54 880
	Participations	168	0	168	168
	Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
	Titres immobilisés de la dotaion	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	
Autres immobilisations financières	56 176	2 631	53 545	54 712	
TOTAL I	36 862 013	19 133 965	17 728 048	17 716 648	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :	68 340	38 641	29 699	41 509
	Matières premières et autres approvisionnements	68 340	38 641	29 699	41 509
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 308		2 308	
	Créances (2) :	2 250 510	39 620	2 210 890	3 470 456
	Créances usagers et comptes rattachés	271 435	39 620	231 815	321 234
	Créances reçues par legs ou donations	627 567		627 567	1 407 654
	Autres créances d'exploitation	1 351 508		1 351 508	1 741 568
	Valeurs mobilières de placement	19 862 052	101 214	19 760 838	19 502 903
	Disponibilités	7 848 611		7 848 611	9 485 661
	Charges constatées d'avance (3)	131 503		131 503	709 614
TOTAL II	30 163 324	179 475	29 983 848	33 210 143	
Frais d'émissions des emprunts (III)	0	0	0	0	
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0	0	0	0	
Ecart de conversion Actif (V)	0	0	0	0	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	67 025 336	19 313 440	47 711 896	50 926 791	

PASSIF		2022	2021
FONDS PROPRES (*)	Fonds propres sans droits de reprise :	13 536 992	13 536 992
	Fonds propres statutaires (sans droit de reprise)	1 908 144	1 908 144
	Fonds propres complémentaires (sans droit de reprise)	11 628 848	11 628 848
	Fonds propres avec droit de reprise :	204 125	204 125
	Fonds propres statutaires (avec droit de reprise)	36 588	36 588
	Fonds propres complémentaires (avec droit de reprise)	167 537	167 537
	Ecart de réévaluation	0	0
	Réserves	18 688 261	18 587 457
	Report à nouveau (a)	10 626 217	9 691 582
	Résultat de l'exercice (b)	-1 261 567	1 035 439
	Fonds propres consommables	0	0
	Subventions d'investissement	352 134	371 731
Provisions réglementées	176 929	176 929	
TOTAL I		42 323 092	43 604 256
FONDS REPORTÉS	Fonds reportés et dédiés :	2 916 137	3 894 644
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 925 902	2 515 527
	Fonds dédiés	990 235	1 379 118
TOTAL II		2 916 137	3 894 644
PROVISIONS	Provisions :	353 851	57 115
	Provisions pour risques	22 451	25 715
	Provisions pour charges	331 400	31 400
	TOTAL III		353 851
DETTES (1)(d)	Emprunts obligatoires	13 641	17 051
	Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (2)	30 263	34 587
	Emprunts et dettes financières divers	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	0	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	304 920	334 837
	Dettes des legs ou donations	0	0
	Dettes fiscales et sociales	883 088	467 695
	Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	0	0
	Autres dettes	144 560	695 232
	Produits constatés d'avance	742 343	1 821 374
TOTAL IV		2 118 816	3 370 775
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		47 711 896	50 926 791

COMPTE DE RESULTAT 2022

	2022	2021
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	295 368	242 318
Ventes de prestations de service	104 761	178 884
Produits de tiers financeurs	0	0
Concours publics et subvention d'exploitation	4 106 433	4 039 404
Versement des fondateurs	0	0
<u>Ressources liées à la générosité du public</u>		
- Dons	5 789 840	6 080 911
- Mécénats	400 276	481 294
- Legs	3 191 492	2 842 661
Adhésions	186 642	200 435
Contributions financières reçues	606 801	708 825
Reprise sur provisions et transferts de charges	140 851	97 558
Utilisations des fonds dédiés (report des ressources non utilisées)	507 787	592 088
Autres produits	373 166	353 438
TOTAL I	15 703 417	15 817 816
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 328 948	1 578 158
Ventilations des stocks	0	0
Autres charges externes	3 313 996	2 826 699
<u>Aides financières versés par l'entité</u>		
- Aides financières	2 347 206	1 995 299
- Reversement dons et mécénats	34 903	49 890
Impôts, taxes et versements assimilés	763 158	670 811
Salaires et traitements	5 656 858	5 250 335
Charges sociales	1 691 980	1 617 876
Autres charges de personnel	152 077	172 222
<u>Dotation aux amortissements et aux provisions</u>		
Sur immobilisation dotation aux amortissements	1 161 649	1 187 326
Sur immobilisation dotation aux provision	300 000	0
Sur actif circulant : dotation aux provisions	38 641	63 267
Pour risques et charges : dotation aux provisions	0	0
Provisions pour dépréciation valeurs mobilières	0	0
Report de fonds dédiés	118 904	142 347
Autres charges	344 263	329 848
TOTAL II	17 252 584	15 884 079
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 549 167	-66 263

Produits financiers :		
De participations	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	3 676	1 754
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	28 793	12 409
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	360 811	1 491
TOTAL III	393 280	15 654
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	100 473	1 228
Intérêts et charges assimilées	4	0
Différences négatives de change	26 426	6 786
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL IV	126 903	8 014
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	266 377	7 640
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)	-1 282 790	-58 623
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion (produits exceptionnels)	44 627	109 325
Sur opérations en capital (produits exceptionnels)	870	1 302 350
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
TOTAL V	45 497	1 411 675
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion (charges exceptionnelles)	24 273	317 613
Sur opérations en capital (charges exceptionnelles)	0	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (charges exceptionnelles)	0	0
TOTAL VI	24 273	317 613
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	21 224	1 094 062
Impôt sur les sociétés (VII)	0	0
Total des produits (I + III + V)	16 142 194	17 245 145
Total des charges (II + IV + VI + VII)	17 403 760	16 209 706
Excédent ou déficit	-1 261 567	1 035 439

Contributions volontaires en nature

Évaluation des contributions volontaires en nature :	2022	2021
Bénévolat (charges)	53 278	0
Prestation en nature (charges)	277 927	320 406
Dons en nature (charges)	0	0
Total	331 206	320 406

Évaluation des contributions volontaires en nature :	2022	2021
Bénévolat (produits)	53 278	0
Prestation en nature (produits)	277 927	320 406
Dons en nature (produits)	0	0
Total	331 206	320 406

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Un changement de méthodologie dans l'affectation des emplois et des ressources pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi des ressources a été appliqué cette année. Par l'utilisation de nouvelles clés de répartition et de nouvelles règles plus fines, ce changement de répartition vise à améliorer la pertinence de la présentation de nos comptes. L'exercice 2022 est donc présenté suite à l'application de cette nouvelle méthodologie et peut être comparé à l'exercice 2021 sous sa forme retraitée avec l'application de cette même nouvelle méthodologie ou sous sa forme initialement présentée après validation des comptes de l'année dernière.

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021 retraité		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	9 569 120	9 569 120	10 907 651	10 907 651	10 907 651	10 907 651
1.1 Cotisations sans contrepartie	186 642	186 642	200 435	200 435	200 435	200 435
1.2 Dons, legs et mécénat	9 381 608	9 381 608	9 404 866	9 404 866	9 404 866	9 404 866
- Dons manuels	5 789 840	5 789 840	6 080 911	6 080 911	6 080 911	6 080 911
- Legs, donations et assurances-vie	3 191 492	3 191 492	2 842 661	2 842 661	2 842 661	2 842 661
- Mécénat	400 276	400 276	481 294	481 294	481 294	481 294
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	870	870	1 302 350	1 302 350	1 302 350	1 302 350
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 892 323		1 608 444		1 608 444	
2.1 Cotisations avec contrepartie	373 166		353 438		353 438	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	0		0		0	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 519 157		1 255 005		1 255 005	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 106 433		4 039 404		4 039 404	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	66 531		97 558		97 558	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	507 787	260 096	592 088	333 529	592 088	333 529
TOTAL	16 142 194	9 829 216	17 245 145	11 241 180	17 245 145	11 241 180

Suite page suivante

	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021 retraité		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - MISSIONS SOCIALES	14 858 613	9 422 285	13 876 449	8 774 447	14 432 747	10 018 566
1.1 Réalisées en France	7 980 124	3 714 185	7 466 701	3 302 229	9 503 320	5 913 843
- Actions réalisées par l'organisme en France	7 797 409	3 544 264	7 404 199	3 250 308	8 873 122	5 283 645
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	182 715	169 921	62 502	51 921	630 198	630 198
1.2 Réalisées à l'étranger	6 878 489	5 708 100	6 409 748	5 472 218	4 929 428	4 104 723
- Actions réalisées par l'organisme à l'étranger	3 304 644	2 516 362	2 972 135	2 094 694	1 371 867	547 162
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	3 573 845	3 191 738	3 437 613	3 377 524	3 557 561	3 557 561
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	689 065	668 617	715 082	674 671	352 840	214 655
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	486 755	477 640	574 634	557 547	231 743	214 655
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	202 310	190 977	140 448	117 124	121 097	0
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 698 537	972 383	1 412 339	851 246	1 177 409	0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	38 641	0	63 267	0	104 140	2 953
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	0	0	221	0	221	0
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	118 904	50 000	142 347	0	142 347	0
TOTAL	17 403 760	11 113 285	16 209 706	10 300 364	16 209 705	10 236 174
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 261 567	-1 284 068	1 035 439	940 816	1 035 440	1 005 007

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021 retraité		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	331 206	331 206	320 406	320 406	320 406	320 406
Bénévolat	0	0	0	0	0	0
Prestations en nature	331 206	331 206	320 406	320 406	320 406	320 406
Dons en nature	0	0	0	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0		0	
3 - Concours publics en nature	0		0		0	
Prestations en nature (concours publics)	0	0	0	0	0	0
Dons en nature (concours publics)	0	0	0	0	0	0
TOTAL	331 206	331 206	320 406	320 406	320 406	320 406
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	221 833	221 833	145 578	145 578	145 578	145 578
Réalisées en France	148 519	148 519	145 578	145 578	145 578	145 578
Réalisées à l'étranger	73 315	73 315	0	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	47 497	47 497	0	0	0	0
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	61 875	61 875	174 828	174 828	174 828	174 828
TOTAL	331 206	331 206	320 406	320 406	320 406	320 406
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0	0	0

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021 retraité	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1 - MISSIONS SOCIALES	9 422 285	8 774 447	10 018 566
1.1 Réalisées en France	3 714 185	3 302 229	5 913 843
- Actions réalisées par l'organisme	3 544 264	3 250 308	5 283 645
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	169 921	51 921	630 198
1.2 Réalisées à l'étranger	5 708 100	5 472 218	4 104 723
- Actions réalisées par l'organisme	2 516 362	2 094 694	547 162
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	3 191 738	3 377 524	3 557 561
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	668 617	674 671	214 655
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	477 640	557 547	214 655
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	190 977	117 124	0
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	972 383	851 246	0
TOTAL DES EMPLOIS	11 063 285	10 300 364	10 233 221
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2 953
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	50 000	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-1 284 068	940 816	1 005 007
TOTAL	9 829 216	11 241 180	11 241 180

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021 retraité	EXERCICE 2021
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 --RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	9 569 120	10 907 651	10 907 651
1.1 Cotisations sans contrepartie	186 642	200 435	200 435
1.2 Dons, legs et mécénats	9 381 608	9 404 866	9 404 866
- Dons manuels	5 789 840	6 080 911	6 080 911
- Legs, donations et assurances-vie	3 191 492	2 842 661	2 842 661
- Mécénats	400 276	481 294	481 294
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	870	1 302 350	1 302 350
TOTAL DES RESSOURCES	9 569 120	10 907 651	10 907 651
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	260 096	333 529	333 529
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL	9 829 216	11 241 180	11 241 180

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	22 082 555	21 072 838
Retraitement excédent générosité du public 2021	-1 284 068	940 816
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	4 711	4 711
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	20 799 008	22 018 365

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021 retraité	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	221 833	145 578	145 578
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	47 497	0	0
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	61 875	174 828	174 828
TOTAL	331 206	320 406	320 406

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021 retraité	EXERCICE 2021
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	331 206	320 406	320 406
Bénévolat	0	0	0
Prestations en nature	331 206	320 406	320 406
Dons en nature	0	0	0
TOTAL	331 206	320 406	320 406

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021 retraité	EXERCICE 2021
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 049 753	1 949 167	1 949 167
(-) Utilisation	-260 096	-333 529	-333 529
Retraitement 2020		-565 885	-565 885
(+) Report	50 000	0	0
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	839 657	1 049 753	1 049 753

ANNEXE des comptes combinés
Groupe associatif ATD QUART MONDE
Exercice 2022

Sommaire

1.	Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde	13
1.1.	Positionnement général.....	13
1.2.	Organisation juridique.....	13
2.	Règles et méthodes comptables.....	14
2.1.	Comptabilité générale.....	14
2.2.	Combinaison	15
3.	Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés	16
3.1.	La Fondation ATD Quart Monde.....	16
3.2.	Volontariat International.....	16
3.3.	Le Mouvement ATD Quart Monde.....	17
3.4.	L'Association André Micard	18
3.5.	ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain.....	18
3.6.	Le Mouvement International ATD Quart Monde.....	18
3.7.	L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand	18
3.8.	Travailler et Apprendre Ensemble	19
3.9.	ATD Quart Monde Réunion	19
4.	Commentaires sur les comptes combinés	20
4.1.	Événements significatifs en 2021	20
4.2.	Perspectives 2022.....	20
5.	Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné.....	21
5.1.	Cadre légal.....	21
5.2.	Compte de résultat par origine et destination	21
5.3.	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	23
5.4.	Rappel du calcul du premier montant de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 2020 (hors fonds dédiés)	23
5.5.	Valorisation du bénévolat et contribution en nature	24
6.	Annexes	25
A.	Immobilisations et amortissements.....	26
B.	Variation des fonds propres.....	27
C.	Variation des fonds dédiés	28
D.	Etat des créances.....	30
E.	Etat des dettes	31
F.	Comptes courants Association sœurs	32
G.	Valeurs mobilières de placement.....	33
H.	Engagements hors bilan	34
I.	Etat des provisions	35
J.	Legs, donations et assurances-vie	36

1. Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde

1.1. Positionnement général

Le Groupe ATD Quart Monde fait, depuis 1999, partie du Comité de la Charte de déontologie des organismes faisant appel à la générosité du public. Cet agrément a été renouvelé en 2021 pour une nouvelle période de 3 ans.

1.2. Organisation juridique

Le Groupe associatif ATD Quart Monde comprend 9 structures juridiquement autonomes :

- Fondation ATD Quart Monde,
- Mouvement ATD Quart Monde,
- Association Volontariat International ATD Quart Monde, nommée ci-dessous « Volontariat International »,
- Association André Micard,
- Association ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain,
- Mouvement International ATD Quart Monde,
- Association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand,
- Mouvement ATD Quart Monde Réunion,
- Association Travailler et Apprendre Ensemble, nommé aussi TAE.

En 2021, l'association André Micard intègre le périmètre des comptes combinés. Pour l'essentiel, la conséquence est que les frais de personnel qui sont supportés par cette association ne sont plus considérés comme des services extérieurs mais sont bien comptabilisés ici en charges de personnel.

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Comptabilité générale

Les comptes annuels présentés ici sont ceux du Groupe associatif ATD QUART MONDE pour l'exercice social ayant couru du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Ils ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence et en conformité avec les dispositions prévues par les lois et réglementations françaises, ainsi qu'avec les normes édictées par le Conseil National de la Comptabilité. Ils se conforment donc au règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et au règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les principes suivants ont été respectés :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables

L'évaluation des éléments figurant tant à l'actif qu'au passif du bilan a été pratiquée par application de la méthode des coûts historiques, éventuellement corrigés de provisions et/ou d'amortissements.

Le règlement ANC n°2018-06 a été mis en application avec les comptes de l'exercice 2020. Les principaux changements sont rappelés ici :

- a) Les legs et donations qui étaient mentionnés en engagements hors bilan sont maintenant comptabilisés à la date d'entrée en application du présent règlement, en appliquant la méthode rétrospective ; tous les biens destinés à être vendus figurent dorénavant à l'actif du bilan ; la contrepartie de la comptabilisation des immobilisations et des créances est le compte de fonds reportés dans l'attente de la vente des biens.
- b) Le mécénat est maintenant présenté comme partie des ressources provenant de la générosité du public.
- c) Le compte de résultat fait l'objet d'un tableau annexe qui présente les produits par origine et les charges par destination.
- d) Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public fait l'objet d'une nouvelle présentation, complémentaire au compte de résultat par origine et destination ; il est mis en annexe à la suite de celui-ci.
- e) Les variations des fonds propres et des fonds dédiés font l'objet d'une nouvelle présentation.

Principales méthodes utilisées :

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. La valeur des terrains est distinguée de la valeur des constructions et celles-ci sont éclatées en plusieurs composants en fonction de leur durée probable d'utilisation. Les

amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

- Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

- Dons

Les dons courants sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat au cours de l'exercice où ils sont reçus. Les donateurs peuvent affecter leurs dons à une action particulière. Ces actions ne sont pas menées par la Fondation ATD mais par les associations sœurs soutenues par la Fondation. Les dons courants affectés par les donateurs à une action particulière sont portés euro pour euro en charges du compte de résultat afin d'être intégralement reversés aux associations menant les actions.

- Fonds dédiés et fonds reportés

Les fonds dédiés sont enregistrés au passif du bilan et correspondent à la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds reportés sont des nouveaux comptes introduits par le règlement ANC 2018-06. Ils suivent la même logique que les fonds dédiés pour les biens issus des legs et donations qui n'ont pas été vendus ou encaissés à la clôture de l'exercice.

2.2. Combinaison

Le présent document présente les comptes combinés du Groupe associatif ATD Quart Monde. Cette combinaison est réalisée en quatre étapes :

- Agrégation des comptes des 9 structures (liste donnée en 1.2).
- Analyse de toutes les transactions entre les structures et retraitement de celles-ci en élimination afin d'éviter une double comptabilisation de charges et de produits. Au niveau du bilan, élimination des comptes de liaisons entre structures.
- Élimination des écritures de charges et produits internes à l'association du volontariat correspondant à la péréquation de salaires effectuée par les volontaires permanents, afin d'éviter une double comptabilisation en charges des salaires nets d'une part et des indemnités d'autres part.
- Traitement analytique des éliminations afin de construire le Compte d'Emploi des Ressources (CER). Au niveau du compte d'emploi des ressources, c'est la charge dans sa destination finale qui est conservée (cf. commentaires CER pour le détail de sa construction).

3. Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés

3.1. La Fondation ATD Quart Monde

La Fondation ATD Quart Monde a pour mission de gérer ses biens mobiliers et immobiliers en garantissant la fidélité aux options de base d'ATD Quart Monde. Dans cette mission, la Fondation fait appel à la générosité du public et met à disposition des ressources, principalement au profit des associations du groupe.

La Fondation ATD Quart Monde ayant la responsabilité des **appels à la générosité du public** assume toutes les charges liées à ces appels. Elle rembourse le Mouvement ATD Quart Monde quand celui-ci engage des dépenses pour réaliser ces appels. Ainsi, **en 2022**, elle lui a remboursé **9 115 €** de frais de personnel.

La Fondation reçoit les dons issus des appels à la générosité du public et les gère selon 2 grandes catégories, les dons affectés et non affectés. Elle **reverse intégralement les dons affectés aux associations concernées** : Volontariat International reçoit les dons affectés au volontariat (**661 393 €**) ; le Mouvement ATD Quart Monde reçoit les dons affectés à l'action en France (**900 055 €**) ainsi que les reversements de cotisations d'adhésions, de ventes de publications et de participations diverses accompagnant des dons ; le Mouvement international reçoit les dons affectés à l'action internationale (**282 290 €**) ; au même titre, TAE a reçu aussi **675 €**.

Il en est de même pour le mécénat reçu par l'intermédiaire de la Fondation : **61 900 €** ont été reversés au Mouvement ATD Quart Monde et **25 000 €** à TAE.

La Fondation ATD Quart Monde décide l'utilisation des dons non affectés en fonction des besoins et des priorités. **Elle verse des subventions de fonctionnement** aux autres structures du groupe et à d'autres structures nationales du Mouvement ATD Quart Monde présentes, en Europe et en Amérique du Nord pour soutenir leur action aux côtés des familles les plus pauvres.

La Fondation, qui dispose d'un fonds dédié à la protection des archives du Centre Joseph Wresinski et au rayonnement de la pensée du Père Joseph a versé une subvention de **85 303 €** au Mouvement International ATD Quart Monde pour des projets menés à ce titre.

La Fondation ATD Quart Monde met à disposition des associations des biens immobiliers pour mener leur action. Elle demande, dans la mesure des moyens des équipes concernées, une participation financière appelée "contribution à l'effort immobilier de la Fondation", qui a représenté au total **484 540 €** (418 316 € pour le Mouvement ATD Quart Monde, 37 077 € pour Noisy-le-Grand, 3 248 € pour TAE et 25 899 € pour ATD Réunion).

3.2. Volontariat International

L'association Volontariat International ATD Quart Monde constitue le support juridique permettant l'existence du projet original du Volontariat ATD Quart Monde.

Face à une population vivant dans la misère de génération en génération, il s'est affirmé la nécessité de créer un corps de volontaires, des personnes qui consacrent tout ou partie de leur vie à un engagement avec les populations très pauvres. Afin

de pouvoir durer de nombreuses années dans un engagement avec une grande disponibilité, il était nécessaire d'apporter à ces volontaires la sécurité d'une protection sociale et d'une rémunération permettant de vivre simplement. En l'absence dans la législation française d'un statut du volontariat de longue durée, il a été adopté un statut juridique de salarié pour la plupart des volontaires ATD Quart Monde. Ils sont donc des salariés acceptant le reversement intégral de leur salaire net dans une caisse de péréquation gérée par Volontariat International.

Cette association joue principalement les rôles suivants :

- Assurer l'animation et l'organisation de rencontres de réflexion sur l'engagement avec les plus pauvres ainsi qu'un soutien financier au développement du volontariat international dans d'autres pays,
- Effectuer la péréquation de salaires entre les volontaires ATD Quart Monde présents principalement en France et en Belgique, c'est à dire la mise en commun des salaires et revenus des volontaires puis la redistribution sous forme d'indemnités mensuelles et aides au paiement des charges de logement ou d'impôts sur le revenu.
- Le Mouvement ATD Quart Monde, l'association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand et TAE sont employeurs de volontaires. Ces structures versent donc les salaires nets des volontaires qu'ils emploient à Volontariat International qui effectue la péréquation.

Dans le périmètre de ces comptes combinés, cette péréquation représente un montant de **1 814 343 €**.

Cette année, le soutien de l'engagement de volontaires en France et dans le monde n'a pas fait l'objet d'une subvention complémentaire de la part de l'association Volontariat International.

3.3. Le Mouvement ATD Quart Monde

Le Mouvement ATD Quart Monde gère principalement l'action menée en France et il est employeur des volontaires menant des projets pilotes sur le territoire français, soit environ **170** volontaires permanents.

Le Mouvement ATD Quart Monde a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **2 091 392 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde met à disposition de Volontariat International du personnel qui assure le suivi des missions, la gestion administrative et l'aide à la réinsertion des volontaires de solidarité internationale. Ce travail a fait l'objet d'un remboursement de Volontariat International pour un montant de **160 964 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde apporte également son soutien aux autres associations par la mise à disposition de volontaires. A ce titre, il a facturé des frais de personnel au centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand pour un montant de **61 794 €**, au Mouvement International ATD Quart Monde **1 127 118 €**, à TAE **25 017 €** et à ATD Quart Monde Réunion **24 390 €**.

Il gère aussi les Editions Quart Monde et les sites internet et a facturé ces services et d'autres frais de coordination à la Fondation (**47 730 €**), à Noisy-le-Grand (**36 060 €**), à l'Île de la Réunion (**81 €**) et au Mouvement International (**5 292 €**).

Le Mouvement ATD Quart Monde a également reversé **20 000 €** à TAE pour le mécénat reçu par son intermédiaire.

3.4. L'Association André Micard

Les salariés, travaillant pour le Mouvement ATD Quart Monde sans avoir un engagement de volontaires, sont recrutés par l'association André Micard qui les met à disposition. A ce titre, l'association a facturé des frais de personnel au Mouvement ATD Quart Monde pour un montant de **1 355 171 €**, à la Fondation ATD Quart Monde pour **170 271 €**, au Volontariat International pour **29 511 €** et au Mouvement International pour **684 093 €**.

3.5. ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain

L'association **Terre et Homme de Demain** était l'organisme d'envoi des volontaires de solidarité internationale. C'est maintenant le rôle du Mouvement International qui en poursuit ses activités.

Terre et Homme de Demain a reçu de la Fondation une subvention de **4 000 €** pour assurer les frais incompressibles de l'organisme.

3.6. Le Mouvement International ATD Quart Monde

Le Mouvement International ATD Quart Monde a pour rôle de s'engager au sein des instances internationales, notamment l'ONU, afin que les plus pauvres ne soient pas oubliés au niveau mondial et puissent être entendus. Il anime le Mouvement dans le monde, en organisant les réunions internationales. Il a la charge du Centre Joseph Wresinski, situé à Baillet-en-France, qui se consacre à la conservation des archives du Mouvement, à leur accessibilité et au rayonnement de la pensée du Père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement. Il fournit un soutien financier et administratif aux équipes engagées hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Il envoie aussi des volontaires permanents dans ces équipes. En France, les équipes du Mouvement International sont accueillies sur les sites de Méry-sur-Oise, Pierrelaye et Baillet, qui constituent ce que le Mouvement appelle le « Centre international ».

Pour l'ensemble de ces missions et en supporter les charges, le Mouvement International a reçu de la Fondation une subvention de **3 480 000 €**.

La Fondation ATD Quart Monde a remboursé au Mouvement International des frais de mise à disposition de locaux ou logements s'élevant à **10 301,92 €**. Le centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand a remboursé au même titre le Mouvement International un montant de **390 €** et le Mouvement ATD Quart Monde un montant de **37 797 €**.

3.7. L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand

L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand est un centre de promotion familiale où l'action de promotion familiale, sociale et culturelle vise à permettre à des familles vivant dans l'extrême pauvreté de passer d'une situation de non-droit à une reconquête de l'ensemble de leurs droits fondamentaux et à l'exercice de leurs responsabilités familiales et sociales.

Il n'y a pas eu cette année de reversement au Volontariat International.

3.8. Travailler et Apprendre Ensemble

Travailler et Apprendre Ensemble est un projet pilote destiné à inventer de nouvelles manières de travailler et d'apprendre ensemble, en associant des personnes en situation de grande exclusion et d'autres travailleurs de tous milieux.

Il a fourni du matériel informatique au Mouvement ATD Quart Monde (**4 078 €**) et au Mouvement International (**6 540 €**).

Il a apporté des prestations (bâtiment, ménage, entretien) à ATD Quart Monde Noisy-le-Grand pour un total de **80 903 €**, à la Fondation ATD Quart Monde pour **10 164 €** et au Mouvement ATD Quart Monde pour **17 531 €**.

3.9. ATD Quart Monde Réunion

ATD Quart Monde Réunion est l'association qui porte l'action d'ATD Quart Monde à La Réunion. Elle a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **47 893 €**.

4. Commentaires sur les comptes combinés

Les comptes combinés se caractérisent par les éléments suivants :

Total du Bilan	47 711 896 €
Total du compte de résultat (produits)	16 142 194 €
Dont résultat de l'exercice (déficit)	- 1 261 567 €

L'exercice, de durée de 12 mois, recouvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

4.1. Événements significatifs en 2022

La levée des restrictions liées à la crise sanitaire a permis d'organiser plusieurs activités et événements qui n'avaient pas pu avoir lieu ces deux dernières années. On observe ainsi assez logiquement un « effet de rattrapage » avec une année 2022 particulièrement intense en termes de dépenses, couplé avec une hausse inflationniste à l'impact non négligeable.

A noter également une absence de produits exceptionnels en 2022 contrairement aux deux exercices précédents (vente d'un bien immobilier issu d'un legs en 2021, niveau de dons collectés exceptionnel en 2020).

Des explications plus détaillées sont fournies dans le rapport de gestion.

4.2. Perspectives 2023

Malgré une année au déficit exceptionnellement important, il n'y a pas de remise en cause de la capacité du groupe associatif à poursuivre ses missions. Un effort particulier sur le suivi et contrôle budgétaire sera mené tout au long de l'année 2023 pour suivre avec attention les défis qui se présenteront (poursuite de la hausse inflationniste, intensité de l'action, renforcement des ressources...).

Des explications plus détaillées sont fournies par le rapport de gestion.

5. Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné

5.1. Cadre légal

Le compte d'emploi des ressources (CER) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été réalisé en application de l'arrêté du 26 décembre 2018 portant homologation du règlement comptable ANC 2018-06.

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été arrêtées par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 24 mars 2010 et approuvées par l'organe décisionnel de chaque entité participant aux comptes combinés. Elles ont été mises à jour par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 16 juin 2015 et du 3 décembre 2020 pour sa mise en conformité avec le règlement ANC 2018-06.

5.2. Compte de résultat par origine et destination

A. Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques de produits du compte de résultat par origine et destination :

1) Produits liés à la générosité du public :

- Cotisations sans contrepartie
- Dons manuels
- Legs, donations et assurances-vie
- Mécénat : participations, contributions et subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprise...)

2) Produits non liés à la générosité du public :

- Adhésions
- Vente (produits et services, publications, ...)
- Contributions financières d'autres organismes
- Participations diverses, remboursements et solde de la péréquation des salaires
- Loyers encaissés
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers (revenus des placements et produits sur cessions de valeurs mobilières)
- Cessions d'immobilisations
- Autres produits exceptionnels

3) Subventions et autres concours publics

- Toutes les subventions. La dotation globale versée au CHRS de Noisy le Grand est intégré aux subventions.

4) Reprises sur provisions et dépréciations

5) Utilisations des fonds dédiés antérieurs

4) Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations comprennent notamment :

- Les provisions pour dépréciation des valeurs mobilières dotées au titre de l'exercice. Une provision est enregistrée quand une valeur mobilière est inférieure au 31 décembre à son cours d'achat. Elle est reprise sur l'exercice suivant lorsque sa valeur est revenue à son cours d'achat.
- Les provisions pour risques divers et travaux.
- La provision pour dépréciation des stocks de livres.

5) Impôt sur les bénéfices

Pour les activités concernées.

6) Reports en fonds dédiés de l'exercice

Ils représentent la fraction des dons ou subventions affectés reçus en 2022 et non utilisée sur l'exercice.

5.3. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Conformément au règlement ANC n° 2018-06, les produits liés à la générosité du public incluent le mécénat. Le processus d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public respecte les principes suivants :

- 1) Les frais d'appel à la générosité du public sont entièrement couverts par les ressources collectées auprès du public,
- 2) Les frais d'appels étant couverts, les produits de la générosité du public sont affectés prioritairement aux missions sociales en France ou à l'étranger (selon les missions des entités), en respectant les volontés exprimées par les donateurs,
- 3) Il n'est pas exclu que les frais de fonctionnement soient couverts en partie par des produits liés à la générosité du public ; ces frais de fonctionnement seront néanmoins couverts prioritairement par les autres produits « hors générosité du public ».

5.4. Rappel du calcul du premier montant de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 2020 (hors fonds dédiés)

Ce calcul a été rendu nécessaire par l'adoption des nouvelles règles et méthodes comptables applicables rétrospectivement.

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public au 31/12/2019 (hors fonds dédiés) a été obtenu par une approximation calculée, visant à estimer la part de ressources AGP non affectées et non utilisées par le passé. Il a été obtenu à la lecture du bilan au 31/12/2019 par l'addition des valeurs mobilières de placements et de la trésorerie, diminuée des fonds dédiés et des subventions d'investissements.

B. Emplois

1) Missions sociales

Les missions sociales d'ATD Quart Monde s'organisent selon 4 axes complémentaires qui lui permettent de mener une action globale contre la misère et pour la construction d'une société où chacun est respecté dans son égale dignité et a sa place pleine et entière :

- l'action au niveau national et international avec des personnes, familles, communautés très pauvres, quel que soit son domaine, ainsi que le travail d'évaluation, de programmation et de coordination de ces actions ;
- le travail de représentation publique de ces populations auprès de toutes instances locales, nationales et internationales ;
- les travaux d'étude et de recherche, l'effort de formation permettant de mieux connaître qui sont les plus pauvres et d'agir ensemble ;
- les actions de mobilisation civique et d'information de l'ensemble des citoyens pour que les choses changent.

Les missions sociales sont ventilées ici selon qu'elles sont réalisées en France ou à l'étranger, les emplois étant comptabilisés selon l'utilisation finale de chacune des associations. On distingue ensuite les actions réalisées directement et les versements effectués à d'autres organismes agissant en France ou à l'étranger.

2) Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public:

Seule la Fondation ATD Quart Monde recueille les fonds issus de la générosité du public.

Les frais de collecte incluent notamment des coûts d'imprimerie, de courrier et de traitement liés à l'appel et à la collecte : coût direct des appels et messages, traitement des chèques, envoi des reçus fiscaux et de la lettre annuelle aux amis donateurs.

Frais de recherche d'autres ressources : une équipe au centre national et une autre au centre international assurent la recherche de fonds privés (entreprises, fondation...) et de subventions. Elles effectuent le suivi de l'utilisation des fonds et en font les rapports aux organismes financeurs.

3) Frais de fonctionnement

Les frais de gestion comprennent le coût des équipes administration France, administration internationale et Fondation assurant les missions suivantes : centralisation du traitement comptable, gestion administrative du personnel, suivi des assurances, gestion financière et immobilière, et soutien aux personnes bénévoles portant les responsabilités ci-dessus à un niveau local, national ou hors de France ; ainsi que les coûts équivalents portés par les structures locales : ATD Quart Monde Noisy le Grand, ATD Quart Monde La Réunion et TAE (principalement frais de comptabilité et de commissariat aux comptes).

Ils comprennent aussi les charges financières (frais bancaires, intérêts d'emprunts et moins-values sur valeurs mobilières) et exceptionnelles.

5.5. Valorisation du bénévolat et contribution en nature

Nous faisons le choix de ne pas valoriser monétairement le bénévolat dans les contributions volontaires en nature. Les alliés et militants sont principalement engagés dans leur travail, quartiers, familles, réseaux sociaux etc. Cet engagement citoyen n'est pas assimilable à un nombre d'heures passées dans une action, puisque c'est en quelque sorte l'engagement de toute une partie de leur vie professionnelle ou citoyenne. Le Mouvement ne dispose pas d'outil pour mesurer le temps passé par les alliés, militants et bénévoles pour leur action. L'approche du bénévolat en termes d'heures passées est en effet très décalée et non appropriée à la forme d'engagement proposée par ATD Quart Monde. Près de 11 000 membres actifs s'engagent ainsi dans le refus de la misère au quotidien, pour faire bouger la société et soutenir l'accès de tous aux droits de tous.

6. Annexes

- A. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
- B. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- C. VARIATION DES FONDS DEDIES
- D. CREANCES
- E. DETTES
- F. COMPTES COURANTS ASSOCIATIONS SŒURS
- G. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- H. ENGAGEMENTS HORS BILAN
- I. PROVISIONS
- J. LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

A. Immobilisations et amortissements

Valeurs brutes des immobilisations

		A nouveau	Acquisitions	Cessions	Virements de poste à poste	Total fin d'exercice
20xx	Immobilisations incorporelles	349 741	1 140	258	45 000	395 623
2110+2130	Terrains, Bâtiments, Constructions	31 739 498	841 736		6 627	32 587 861
2154	Matériels et outillage	264 111	650			264 761
2181+2135	Instal. Générales, aménagements	1 441 117	23 669		40 260	1 505 046
2182	Matériels de transport	321 614	21 643	12 624		330 633
2183	Matériels de bureau et informatique	377 584	7 784	2 944		382 423
2184	Mobilier	35 942				35 942
	Total immos corporelles	34 179 865	895 482	15 568	46 886	35 106 665
2310	Immobilisations en cours	9 800	87 131		-91 886	5 045
2410	Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	1 107 873	755 743	565 281		1 298 335
	TOTAL	35 647 280	1 739 496	581 108		36 805 668

Amortissements des immobilisations

		A nouveau	Dotations	Reprises	Virements de poste à poste	Total fin d'exercice
20xx	Immobilisations incorporelles	336 905	16 314	258		352 961
2813	Terrains, Bâtiments, Constructions	15 589 601	1 040 307			16 629 908
2815	Matériels et outillage	250 962	5 738			256 700
2881	Instal. Générales, aménagements	1 253 982	39 990			1 293 971
2882	Matériels de transport	235 496	28 805	12 623		251 678
2883	Matériels de bureau et informatique	285 033	30 006	2 944		312 095
2884	Mobilier	33 532	488			34 020
	Total immos corporelles	17 648 606	1 145 334	15 567		18 778 373
2310	Immobilisations en cours					
2410	Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés					
	TOTAL	17 985 511	1 161 649	15 826		19 131 334

B. Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT 2021		Régularisation		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSUMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	
Fonds propres sans droit de reprise	13 536 992	(13 536 992
Fonds propres avec droit de reprise	204 125	(204 125
Ecart de réévaluation		(
Réserves	18 587 457	(55 803				45 001					18 688 261
Report à nouveau	9 691 582	(979 636						45 001			10 626 217
Excédent ou déficit de l'exercice	1 035 439	(-1 035 439				65 753		1 327 319			-1 261 567
Dotations consommables		(
Subventions d'investissement	371 731	(19 597			352 134
Provisions réglementées	176 929	(176 929
TOTAL	43 604 256	(110 754		1 391 917			42 323 092

C. Variation des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		REPORTS (DOTATIONS)		UTILISATIONS		TRANSFERTS		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	Montant global	Dont remboursements	Montant global	Dont remboursements	Montant global	Dont remboursements	Montant global	Dont remboursements	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense aux cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation										
MI AFD - AFD Penser-Agir-Plaider	116 884		19 904		116 884				0	
MI AFD - Subvention Haïti 011021-300924							-19 904		0	
Noisy Activités sociales	8 212								8 212	
ATD Versailles - Agglo/commune	911				911				0	
ATD - Carmel de Lisieux	37 000								37 000	
ATD - Fond EDF / Atelier cuire itinérant										
ATD - Fonds G. Hourdin / Projet CIPES			15 000						3 000	
ATD - Fonds Evolem / Projet Réussir ensemble			25 000						15 000	
TAE - Contrat de ville Est Ensemble	4 000				4 000				0	
TAE - Prefect 93 CDV	7 000				7 000				0	
TAE - DRFIP Bourse aux ordi	96 000				96 000				0	
Contributions financières d'autres organismes										
MI AFD - Subvention Haïti 011021-300924								19 904	19 904	
FON - CIJW Baillet	540 021							-454 718	0	
FON - Dons du Volontariat	101 393				101 393				0	
Noisy - Secours Urgent Logement France	4 000								4 000	
TAE - SAINT GOBAIN	19 225		9 000						19 225	
TAE - DRANCY									9 000	
TAE - FAPE EDF	8 670				3 432				5 238	

Variation des fonds dédiés (suite)

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		REPORTS (DOTATIONS)		UTILISATIONS		TRANSFERTS		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	DE L'EXERCICE				Montant global		Dont remboursements		Montant global	
										Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense aux cours des deux derniers exercices
Ressources liées à la générosité du public										
FON - EMA	407 752				73 400				334 352	
FON - CIJW Baillet								454 718	454 718	
FON - Dons du Volontariat			50 000						50 000	
ATD - Occitanie / Dons privés	14 463				14 463				0	
ATD - Fond EDF / Atelier cuivre itinérant	8 000				5 000			-3 000	0	
Noisy - Dons manuels affectés	587								587	587
Noisy - Fondation Truffaut	5 000								5 000	5 000
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS OU DONATIONS										
FON (Fondation ATD QM)	2 515 527		988 820		1 578 444				1 925 902	
Total	3 894 644		1 107 724		2 086 231			0	2 916 137	54 798

D. Etat des créances

Créances cumulées	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		à moins d'1 an	à plus d'1 an
Avances et prêts	4 799	0	4 799
Cautions	51 377	0	51 377
Participations et créances rattachées	168	168	
Dépréciations des immobilisations financières			
Avances, dépôts et cautionnements	56 343	167	56 176
Subventions à recevoir	852 933	852 933	0
Comptes courants associations sœurs	57 213	57 213	0
Produits à recevoir	308 130	308 130	0
Charges constatées d'avance	131 503	131 503	0
Produits à recevoir et charges d'avances	439 632	439 632	0
Fournisseurs débiteurs	3 790	3 790	0
Débiteurs divers	88 226	88 226	0
Créances reçues par legs ou donations	627 567	627 567	0
Personnel débiteur (42)	563	563	0
Org. Sociaux & à payer à l'Etat	46 663	46 663	0
Clients	270 499	270 499	0
Dépréciation de compte de tiers	-39 620	-39 620	0
Autres créances	997 688	997 688	0
Total	2 403 643	2 347 467	56 176

E. Etat des dettes

Dettes	montant	Degré d'exigibilité		
		- d'un an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts	43 904	7 733	27 524	8 647
Associations sœurs	-	-	-	-
Dettes à court terme	1 332 568	1 332 568		
Dépôts et cautions	-	-	-	
Clients et comptes rattachés	765	765		
Fournisseurs	304 155	304 155	-	
Frais de Personnel à payer	395 091	395 091	-	
Etat	79 201	79 201	-	
Créditeurs divers	38 221	38 221	-	
Charges à payer	106 340	106 340	-	
Dettes fiscales et sociales	408 795	408 795	-	
Produits constatés d'avance	742 343	742 343	-	
TOTAL	2 118 815	2 672 869	27 524	8 647

F. Comptes courants Association sœurs

Associations	La Réunion		Fondation		Total	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Volontariat						
Mvt ATD QM	57 213	32 742			57 213	32 742
Terre et Homme						
Fondation						
Noisy						
Mvt International						
La Réunion				5 479		5 479
TAE						
Total	57 213	32 742	-	-	57 213	38 221

G. Valeurs mobilières de placement

		Valeur initiale des placements	Provisions cumulées	Valeur nette comptable	Valeur Boursière
Fondation	ATD - Fonds Pictet	13 062 388		13 062 388	13 837 519
	Contrats de capitalisation	3 500 000		3 500 000	3 584 841
	Autres	501		501	503
Volontariat	ATD fonds	3 162 193	101 085	3 061 109	3 061 109
	Autres	5 503	129	5 373	5 373
Noisy	ATD fonds				
	Autres	131 467		131 467	131 467
Total	ATD Fonds	16 224 581	101 085	16 123 497	16 898 628
	Contrats de capitalisation	3 500 000	0	3 500 000	3 584 841
	Total Autres	137 470	129	137 341	137 343
	Total	19 862 052	101 214	19 760 838	20 620 812

Quand la valeur boursière à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable, aucune plus value n'est comptabilisée.

Plus-values latentes	
Fondation	859 975
Volontariat	0
Total	859 975

H. Engagements hors bilan

Engagements reçus

Les legs acceptés et non encore soldés sont désormais comptabilisés dans les comptes à l'exception de ceux qui concernent des assurances vies

Legs en Assurances Vies

Stock au 31/12/2022 : 313 164 €

Engagements donnés

Retraite des personnels : 85 264 €

- Mvt France

Salariés volontaires : 66 587 €

Salariés solidaires : 8 043 €

Pers. Ass. A. Micard : 10 634 €

I. Etat des provisions

Nature des provisions / associations		A l'ouverture de l'exercice	Reprises	Dotations	A la clôture de l'exercice
Provisions pour dépréciation des stocks					
Mouvement ATD Quart Monde		63 267	63 267	38 641	38 641
Total		63 267	63 267	38 641	38 641
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers					
Mouvement ATD Quart Monde		0			0
Noisy	Usagers et comptes rattachés	32 132			32 132
Noisy	Dépréciation des autres comptes débiteurs	111			111
TAE		7 377			7 377
Total		39 620	0	0	39 620
Provisions pour dépréciation des immobilisations					
Noisy : provisions pour dépréciation immo financières		1 198		1 433	2 631
Total		1 198	0	1 433	2 631
Provisions réglementées					
Noisy		176 929			176 929
Total		176 929	0	0	176 929
Provisions pour risques et charges					
Fondation				300 000	300 000
Mouvement ATD Quart Monde		18 000			18 000
Noisy		39 115	3 264		35 851
TAE		0			0
Total		57 115	3 264	300 000	353 851
SOUS-TOTAL		338 129	66 531	340 074	611 672
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières					
Fondation		0			0
Noisy				1 433	
Volontariat		2 174		99 040	101 214
Total		2 174	0	100 473	101 214
TOTAL		340 303	66 531	440 547	712 886

J. Legs, donations et assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	377 395,19
Biens, dettes et provisions provenant de legs ou donations	2 225 172,06
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	219 758,13
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 578 444,30

CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	220 458,00
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	988 819,85

SOLDE	3 191 491,83
--------------	---------------------